

SECRETARIAT GENERAL

FONDS DE DEVELOPPEMENT
CULTUREL ET TOURISTIQUE



Référence : 1^{er} AAP conjoint 2025 – FDCT / Coopération Suisse

**Programme d'Appui au Développement des Initiatives Culturelles
(PADIC)**

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT
D'ASSESSEURS POUR L'EVALUATION DES PROJETS
DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS CONJOINT
FDCT - COOPERATION SUISSE**

Août 2025

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans une logique de continuité et de consolidation des acquis du Programme d'Appui au Secteur de la Culture (PASEC), le Gouvernement burkinabè, en partenariat avec la Coopération Suisse, a mis en place un nouveau programme, dénommé « Programme d'Appui au Développement des Initiatives Culturelles » (PADIC), dont la première phase couvre la période 2025-2028. Ce programme ambitionne de renforcer la production culturelle, de promouvoir les valeurs de cohésion sociale et de paix, et d'accompagner les réformes et innovations du secteur.

Il se décline en trois composantes :

- ♣ L'appui à la production culturelle, à la cohésion sociale et à la paix ;
- ♣ Le soutien aux réformes du secteur de la culture ;
- ♣ La valorisation des initiatives culturelles innovantes.

Dans ce dispositif, le Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT) assure la mise en œuvre des actions de renforcement des capacités, de financement de projets structurants et de promotion de la cohésion sociale à travers la culture.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'appel à projets, lancé le 1er août 2025, pour soutenir des initiatives culturelles et touristiques à fort impact. Les soumissionnaires sont invités à déposer leurs dossiers du 18 août au 17 septembre 2025.

En vue de garantir la transparence et la qualité de l'évaluation des projets soumis dans le cadre de l'appel à projets PADIC 2025, le FDCT lance un appel à candidatures pour le recrutement d'assesseurs qui auront pour rôle principal d'évaluer les dossiers.

Ces experts seront tenus à une stricte confidentialité et à une impartialité totale sans aucun conflit d'intérêt et devront fonder leurs évaluations sur des critères objectifs déjà établis, afin de garantir une sélection équitable et conforme aux objectifs de l'appel.

Les présents termes de référence définissent les conditions de participation et les responsabilités des assesseurs dans le cadre de cette mission.

II. OBJECTIFS

1. Objectif général

Recruter des assesseurs externes compétents, capables de procéder à l'évaluation technique, artistique, financière des projets soumis dans le cadre de l'appel à projets PADIC 2025.

2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de :

- Élaborer un cadre de référence précisant les règles, conditions, critères et modalités de sélection des assesseurs externes, en lien avec les exigences du PADIC ;
- Identifier et présélectionner un vivier d'experts qualifiés disposant d'une expérience avérée dans les domaines de la culture et du tourisme.

III. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le recrutement des assesseurs se déroulera en deux phases :

III.1 Présélection des experts potentiels par filière

- Publication de l'appel à candidatures. Elle se fera à travers un avis à manifestation d'intérêt.
- Présélection des experts par filière. Un comité de sélection des candidatures sera mis en place à cet effet, composé de l'équipe du FDCT et de représentants de la tutelle technique à savoir le MCCAT.

III.2 Modalité de sélection des assesseurs

Les candidatures seront examinées en deux phases :

- **Phase 1** : Présélection sur dossier, sur la base des qualifications et de l'expérience ;
- **Phase 2** : Entretien suivi de la sélection finale des profils retenus.

Les assesseurs retenus bénéficieront d'une formation obligatoire sur la méthodologie et les outils d'évaluation avant le démarrage de la mission.

IV. TACHES DE L'EXPERT

- Revue complète du dossier soumis comprenant le projet et les documents annexes conformément aux règles et critères de notation préétablies ;
- Soumission d'un rapport d'analyse avec des recommandations au FDCT ;
- Compte rendu quotidien des évaluations en tenant compte des critères de performance.

Le travail des experts sera coordonné par une équipe de supervision et contrôle qualité mise en place par le FDCT à cet effet.

V. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES DES EXPERTS

Les experts recherchés devront avoir le profil suivant :

- Avoir au minimum, le niveau BAC + 3 ou équivalent ;
- Avoir une bonne connaissance du fonctionnement des filières de la culture et du tourisme mais aussi des métiers qui les composent et faire la preuve ;
- Être un professionnel et démontrer un minimum de 5 années d'expérience dans au moins une filière de la culture et du tourisme ;
- Démontrer un minimum de 2 années d'expérience en matière de montage et gestion de projets culturels ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse critique, d'évaluation et de synthèse ;
- Justifier d'au moins deux années d'expérience dans l'évaluation de projets culturels ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique, notamment Microsoft Word et Excel ;
- Disposer d'un ordinateur portable fonctionnel ;
- Être disponible.

NB : Toute personne déjà porteuse de projet en qualité de demandeur principale ou de codemandeur dans le cadre de cet appel à projets, n'est pas éligible à cet appel à candidature.

Les agents publics présélectionnés dans le cadre du processus de recrutement d'experts évaluateurs, devront fournir la preuve de leurs disponibilités à travers une autorisation formelle de leur administration suivant la réglementation en vigueur.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Les candidats sélectionnés devront signer un contrat de prestation et une déclaration d'impartialité et de confidentialité.

VI. CRITERES DE SELECTION DES ASSESSEURS

Les candidatures seront examinées en deux phases :

- **Phase 1 : Présélection sur dossier**, sur la base des qualifications, compétences et de l'expérience ;
- **Phase 2 : Entretien**, suivi de la sélection finale des profils retenus.

Les assesseurs retenus bénéficieront d'une **formation obligatoire** sur la méthodologie et les outils d'évaluation avant le démarrage de la mission.

VII. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande timbrée à deux cent (200) francs CFA, adressée à Madame la Directrice générale du Fonds de Développement Culturel et Touristique ;
- Une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- Un curriculum vitae selon le modèle joint en annexe, présentant la preuve des qualifications et expériences requises du candidat, date et signé ;
- Une photocopie légalisée du ou des diplômes en lien avec la mission ;
- Une photocopie légalisée des attestations, certificats ou distinctions en lien avec la mission.

VIII. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés sont priés de télécharger les Termes de références et le modèle de curriculum vitae sur le :

- Site web du FDCT : www.fdct-bf.org
- Site web de la coopération Suisse :
https://eeas.europa.eu/delegations/burkina-faso_fr

Ils peuvent également prendre contact avec le FDCT via mail en vue d'avoir le dossier complet de l'avis de recrutement.

Les candidats enverront au FDCT leur dossier complet de candidature à l'adresse suivante : contact@fdct-bf.org

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre attache avec la Direction Générale du FDCT, sise à la ZAD (Ouagadougou).

Tél : (00226) 25480442

Email : contact@fdct-bf.org

Date limite de réception des dossiers : 29 août 2025 à 09 heures.

IX. CALENDRIER INDICATIF DES TRAVAUX

Le calendrier indicatif des travaux se présente comme suit :

Jalons	Dates
Lancement des appels à candidatures	Mardi 12 août 2025
Date de clôture de réception des dossiers de candidatures	Vendredi 22 août 2025
Présélection des experts	Lundi 25 août au mercredi 27 août 2025
Sélection finale	Jeudi 27 août au vendredi 29 août 2025
Atelier d'appropriation des outils d'évaluation du FDCT	10 septembre 2025
Evaluation des projets par les accesseurs	Du 24 septembre au 03 octobre 2025

La Directrice Générale

Fiohan Caryne TRAORE/BENI

Chevalier de l'ordre du mérite, de l'Economie et des finances

ANNEXE : CV DETAILLE

I. Identité

Nom de l'expert :	
Date de naissance :	
Nationalité :	

II. Etudes

Années	Ecole / Université	Diplômes obtenus

IV. Formations professionnelles pertinentes pour le poste

[Dresser la liste des formations pertinentes reçues dans les domaines de la culture, de la gestion et de l'évaluation des projets culturels, dans l'ordre chronologique, en commençant par la plus récente. Pour chacune, indiquer la date, la structure et le lieu. Les formations suivies qui sont sans rapport avec la mission devront être omises.]

Période	Structure	Lieu	Mention de quelques formations en rapport avec les filières concernées et la mission, illustrant la capacité de l'évaluateur à réaliser les tâches attendues

V. Maîtrise de l'outil informatique (cocher la case correspondant à votre niveau)

Applications	Niveau de maîtrise			
	Faible	Intermédiaire	Bon	Excellent
Word				
Excel				

VI. Affiliation à des organisations professionnelles de la Culture

VII. Compétences / qualifications pour le poste

[Fournir une liste de projets ou réalisations spécifiques illustrant la capacité à analyser les dossiers de demande de financement adressés au FDCT et à réaliser les tâches attendues]

Référence à des travaux ou missions antérieures justifiant les expériences de l'expert en tant que professionnel et démontrant un minimum de 5 années d'expérience dans au moins une des filières ciblées comme artiste, créateur, distributeur, technicien, administrateur culturel ou accompagnateur, etc. ;

Nom du projet, de la réalisation ou de la mission :

Année :

Lieu :

Client :

Poste :

Activités réalisées :

- xx
- xx
- xx

Nom du projet, de la réalisation ou de la mission :

Année :

Lieu :

Client :

Poste :

Activités réalisées :

- XX
- XX
- XX

Référence à des travaux ou missions antérieures justifiant les expériences de l'expert dans le montage et la gestion des projets culturels

Nom du projet, de la réalisation ou de la mission :

Année :

Lieu :

Client :

Poste :

Activités réalisées :

- XX
- XX
- XX

Référence à des travaux ou missions antérieures justifiant les expériences de l'expert dans le montage et la gestion des projets culturels

Nom du projet, de la réalisation ou de la mission :

Année :

Lieu :

Client :

Poste :

Activités réalisées :

- XX
- XX
- XX

❖ **Documents justificatifs annexés :**

- XXX
- Xxx
- XXX

Référence à des travaux ou missions antérieures justifiant les expériences de l'expert dans l'évaluation des projets et l'analyse des dossiers de demande de financement des projets culturels ou touristiques

Nom du projet ou de la réalisation ou de la mission :

Année :

Lieu :

Client :

Poste :

Activités réalisées :

- XX
- XX
- XX

Référence à des travaux ou missions antérieures justifiant les expériences de l'expert dans le montage et la gestion des projets culturels

Nom du projet, de la réalisation ou de la mission :

Année :

Lieu :

Client :

Poste :

Activités réalisées :

- XX
- XX
- XX

❖ Documents justificatifs annexés :

- XXX
- Xxx
- xxx

Nom et Prénom (s)	Signature	Date